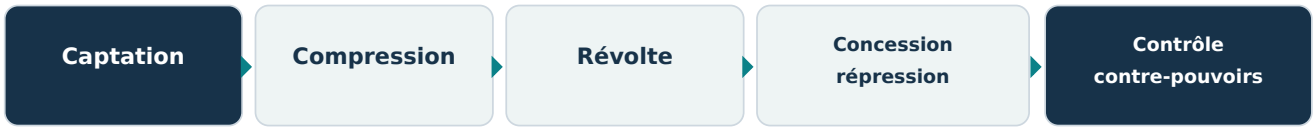
ÉTUDE COMPARATIVE MONDIALE

RÉVOLTES, CONTRÔLES ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

Du soulèvement mondial de 1968 au 1er novembre 2026

Application historique du modèle axiomatique du mode de production cybernétique

Une enquête sur les tendances compatibles : compression passionnelle, jeunesse, coalitions des dominés, concessions, accumulation coercitive, crises et transformations institutionnelles.



Boucle conceptuelle possible : ni périodicité fixe ni causalité unique

Périmètre : Europe, Amériques, Afrique, Moyen-Orient, Asie et mobilisations transnationales. Étude fondée sur une sélection explicite de cas, non sur un recensement exhaustif de toutes les révoltes.

Principe de méthode : les régularités recherchées ne sont ni des lois nécessaires ni la preuve d’une intention coordonnée unique des dirigeants. Chaque tendance est confrontée à des reculs, des réussites démocratiques et des mécanismes concurrents.

H.G.H. et IA • 1er novembre 2026

Sommaire et mode de lecture

Section	Objet
I. Cadre et précautions	Vocabulaire du modèle, variables et prudence causale
II. Panorama 1968–2026	Quatre séquences historiques et indicateurs mondiaux
III. Atlas de cas comparés	Révoltes, concessions, durcissements et changements de régime
IV. Lectures régionales	Europe, Amériques, Afrique, Moyen-Orient, Asie et mobilisations mondiales
V. Mécanismes communs	Jeunesse, syndicats, plateformes, crises, rémanence du contrôle
VI. Tendances compatibles	Ce qui converge, résiste ou reste indéterminé
VII. Protocole de suivi	Mesures, indicateurs, limites et cas à documenter
Sources	Références vérifiables et liens directs

Coupe temporelle : 1er novembre 2026. Les indicateurs annuels mondiaux les plus comparables portent sur 2025. Les faits signalés pour 2026 reposent sur des publications datées antérieures ou égales au 1er novembre ; les résultats encore provisoires sont identifiés.

I. Cadre de l’étude

I.1. Proposition centrale

Le mode de production cybernétique désigne ici une hypothèse d’organisation sociale où l’appropriation des droits de qualification, d’accès, de communication et de coordination transforme une partie des activités humaines en pouvoir de structure. Il s’agit d’une grille théorique, et non d’une catégorie historique admise par consensus. La présence d’outils numériques ne prouve pas, à elle seule, l’existence d’un rapport de domination cybernétique.

I.2. Variables distinctes

Variable	Définition pratique	Attention méthodologique
X — compression	Restrictions de l’autonomie au travail, dans les relations, l’attention et la décision politique.	Indicateurs qualitatifs et enquêtes ; ne se confond pas avec durée du travail.
J / S — jeunesse et solidarité	Initiative générationnelle ; réseaux syndicaux, associations et coordinations émergentes.	Déclencher un mouvement ≠ en assurer la durée.
V — violence	Blessures, décès, destructions et affrontements, en distinguant tous les auteurs.	Ne pas déduire V du seul nombre de manifestants.
R — concession/retrait	Décision abandonnée, droits accordés, réforme retirée ou gouvernement remplacé.	Évaluer la durée et la profondeur du changement.
D_1 / D_2 / H	Contrôle direct / pouvoir sur les contrôleurs / contre-pouvoirs effectifs.	La loi, son application et son efficacité diffèrent.
K — capacités durables	Lois, matériels, bases de données et organisations utilisables après une crise.	Une capacité conservée peut rester inutilisée.

Le cycle « révolte → retrait → contrôle renforcé → nouvelle révolte » constitue une hypothèse de tendance, jamais une succession automatique. Des concessions peuvent être durables ; des crises n’aboutissent pas toutes à des pouvoirs coercitifs nouveaux ; des manifestations peuvent produire des transitions démocratiques solides.

I.3. Quatre issues distinctes

Issue	Définition
Concession	Retrait, réforme ou accord sans transformation du rapport de pouvoir.
Répression / fermeture	Durcissement des contraintes, parfois accompagné d'un recul visible des mobilisations.
Transition institutionnelle	Changement de gouvernement, élections, réforme constitutionnelle ou nouveau système politique.
Transformation sociale	Modification profonde et durable des droits d'appropriation et de gouvernement des structures.

II. Périodisation mondiale (1968–2026)

II.1. 1968–1989 : la contestation des ordres industriels, coloniaux et bureaucratiques

La séquence 1968 ne fut pas française uniquement : des mouvements étudiants se déployèrent à Mexico, Berkeley, Berlin, Tokyo et Paris, tandis que le Printemps de Prague interrogeait l'organisation politique d'un État socialiste. La guerre du Vietnam et les mobilisations antiracistes alimentaient des solidarités internationales. Les issues furent radicalement diverses : concessions en France, occupation militaire en Tchécoslovaquie, massacre à Tlatelolco. Ces disparités constituent dès l'origine un contre-exemple à une loi unique de montée de la violence. [S07] [S08]

La jeunesse fut également déterminante à Soweto en 1976, en Corée du Sud en 1987 et sur la place Tiananmen en 1989 ; les syndicats indépendants furent centraux en Pologne à partir de 1980. La répression de 1981 en Pologne précéda les négociations et élections de 1989 : l'ordre historique peut être « mobilisation–répression–réouverture », non « répression–fermeture sans issue ». [S09] [S10] [S11] [S12]

II.2. 1990–2007 : crises de légitimité, organisations transnationales et informatisation

La chute de plusieurs dictatures ne supprime pas les conflits sociaux : l'Indonésie de 1998 montre l'initiative étudiante dans un contexte de crise financière ; la contestation de la mondialisation libérale s'internationalise ; l'Argentine connaît une crise politique et économique majeure en 2001. Les premières coordinations numérisées complètent, sans remplacer, syndicats, médias et organisations territoriales. [S14] [S31]

II.3. 2008–2019 : plateformes, diffusion internationale et nouvelles contre-mobilisations

Les crises financières, les politiques d'austérité, la précarité des diplômés et le sentiment de dépossession nourrissent des protestations dans des sociétés très différentes. Les révoltes arabes de 2011, les manifestations de Hong Kong, les mobilisations chiliennes, algériennes et soudanaises de 2019, ainsi que les grèves scolaires climatiques, partagent certaines techniques de diffusion. Elles débouchent néanmoins sur des résultats contradictoires : gouvernements renversés, concessions, transitions fragiles ou répression durable. [S15] [S16] [S17] [S18] [S19] [S20] [S29]

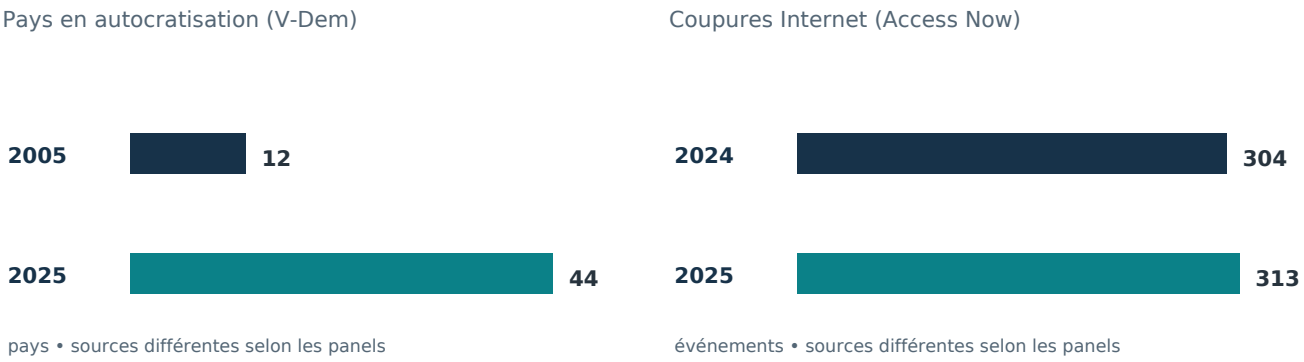
II.4. 2020–2026 : crise sanitaire, circulation numérique et révoltes générationnelles

La pandémie a rendu visibles les capacités numériques d'alerte, de vérification et de traçage ; les situations de guerre ont aussi favorisé des coupures d'Internet et un contrôle accru des communications. Simultanément, des mouvements étudiants et de jeunes actifs ont joué un rôle majeur au Bangladesh (2024), au Kenya (2024–2025), au Népal (2025) et en Serbie (2024–2026). Les chemins divergent : retrait de projets, chute de gouvernements ou transition électorale. [S24] [S25] [S26] [S27] [S28]

II.5. Ce que les données mondiales mesurent réellement

On ne dispose d'aucune série homogène mondiale de violence des révoltes couvrant 1968–2026. Les données de manifestations, de libertés politiques et de surveillance reposent sur des définitions et périodes différentes. Elles sont informatives, mais ne doivent pas être converties en un indice composite arbitraire.

Indicateurs internationaux : séries distinctes, non additionnables



Les 304 coupures pour 2024 résultent d'une révision du total initial publié (296).

Lecture : V-Dem recense 44 pays en autocratisation en 2025, contre 12 en 2005, selon sa propre méthode. Le rapport Access Now publié en 2026 totalise 313 coupures d'Internet en 2025 et révise son total 2024 à 304 ; son premier décompte 2024 était 296. Ces indicateurs ne mesurent ni la violence des manifestants ni l'ampleur des révoltes. [S01] [S05]

Enquête / fenêtre	Résultat cité	Interprétation permise
V-Dem, fin 2025	92 autocraties ; 87 démocraties ; 74 % de la population dans des autocraties.	Régression institutionnelle mesurée selon une typologie ; pas une courbe de la violence.
Freedom House, année 2025	54 pays en recul ; 35 en amélioration.	La régression n'est pas universelle.
ACLED, année 2025	Plus de 148 000 manifestations ; maximum récent 2021 : plus de 170 000.	Le volume n'augmente pas régulièrement.
Carnegie, 9 septembre 2026	Plus de 107 grandes protestations en 12 mois ; plus de 57 pays.	Échantillon d'épisodes significatifs, non total annuel des manifestations.
Access Now, année 2025	313 coupures dans 52 pays ; 125 liées à des conflits.	Capacités de coupure et coercition numérique en contexte particulier.

Sources : [S01] [S02] [S03] [S04] [S05]

III. Atlas des grandes séquences de révolte

L'atlas retient des épisodes contrastés pour faire apparaître des mécanismes, et non pour simuler une échantillonnage statistique représentatif. Le tableau distingue l'événement, l'issue observable et la relation possible avec l'accumulation du contrôle.

III.1. De 1968 à 1989 : jeunesse, syndicats et transition

Cas	Déclencheur / acteurs	Issue	Lecture / source
1968 — France	Étudiants, grèves ouvrières, contestation de l'autorité.	Concessions sociales ; régime maintenu.	Alliance jeunesse–salariés ; contrôle non numérisé. [S07]
1968 — Prague	Réformes politiques ; invasion soviétique.	Réforme écrasée.	Répression sans concession durable. [S07]
1968 — Mexique	Mobilisations étudiantes ; Tlatelolco.	Massacre et arrestations.	Répression létale, source de mémoire. [S08]
1976 — Soweto	Jeunes opposés à l'enseignement imposé.	Répression ; mouvement antiapartheid amplifié.	Jeunesse et structures raciales de contrôle. [S09]
1980–1989 — Pologne	Syndicat indépendant Solidarnosc.	Loi martiale 1981, négociations 1989.	Mobilisation → coercition → transition. [S10]
1986 — Philippines	Coalition civique contre Marcos.	Chute du régime.	Succès sans croissance de violence nécessaire. [S13]
1987 — Corée du Sud	Étudiants, travailleurs, démocratie.	Élection présidentielle directe.	Concession institutionnelle majeure. [S11]
1989 — Chine	Étudiants et travailleurs, réformes et anticorruption.	Répression meurtrière.	Fermeture et contrôle de la mémoire. [S12]

III.2. 1998–2019 : mouvements de masse, plateformes et concessions

Cas	Déclencheur / acteurs	Issue	Lecture / source
1998 — Indonésie	Crise économique, étudiants et corruption.	Démission de Suharto.	Ouverture institutionnelle. [S14]
2011 — Tunisie	Jeunesse, emploi, dignité, police.	Chute de Ben Ali ; régression après 2021.	Concession profonde puis recentralisation. [S16]
2011 — Égypte	Manifestations contre Moubarak.	Démission ; rôle de l'armée maintenu.	Transition et contre-révolution. [S15]
2019 — Algérie	Hirak contre le cinquième mandat.	Démission de Bouteflika ; arrestations.	Retrait personnel sans changement complet. [S17]
2019 — Soudan	Crise économique, coalitions civiques.	Chute de Bachir ; putsch en 2021.	Transition fragile puis conflit armé. [S18]
2019 — Hong Kong	Projet d'extradition, libertés politiques.	Retrait du texte ; lois sécuritaires 2020/2024.	Exemple précis retrait → contrôle renforcé. [S19]
2019 — Chili	Transport, inégalités, jeunesse.	Processus constituant ; rejets 2022/2023.	Décompression négociée puis blocage. [S20]
2019 — Climat mondial	Jeunesse, mobilisation climatique internationale.	Diffusion transnationale ; engagements hétérogènes.	Globalisation sans violence centrale. [S29]

III.3. 2020–2026 : protestation numérique et générations

Cas	Déclencheur / acteurs	Issue	Lecture / source
2021 — Inde	Paysans contre trois lois agricoles.	Abrogation des lois.	Retrait durable d'une décision ; syndicalisme agricole. [S21]
2021 — Colombie	Réforme fiscale ; revendications élargies.	Projet retiré ; répression documentée.	Concession + conflit maintenu. [S22]
2022 — Iran	Mort de Jina Mahsa Amini ; femmes et jeunes.	Répression ; contestation des normes corporelles.	Compression sociale et coercition très visibles. [S23]
2022 — Sri Lanka	Effondrement économique ; Aragalaya.	Départ du président ; alternance en 2024.	Révolte puis recomposition électorale. [S30]
2024 — Bangladesh	Jeunes contre les quotas d'emplois.	Chute du gouvernement ; nombreuses victimes.	Jeunesse + soutien social → bascule. [S24]
2024–2025 — Kenya	Jeunes contre taxe, puis exigence de comptes.	Projet retiré ; morts et contestation prolongée.	Concession et coercition simultanées. [S25]
2025 — Népal	Interdiction de plateformes, corruption, emplois.	Interdiction levée ; démission du Premier ministre.	Réseaux de mobilisation et de contrôle s'affrontent. [S26]
2024–2026 — Serbie	Catastrophe de Novi Sad ; étudiants et coalitions.	Victoire électorale étudiante en octobre 2026, résultats d'abord provisoires.	Voie électorale issue d'une mobilisation prolongée. [S27]

IV. Lectures régionales comparatives

IV.1. Europe : concessions, syndicalisme et contrôle juridictionnel

En Europe occidentale, la contestation de 1968 ouvre un champ large : travail, université, famille, autorité, guerre et modes de vie. Les syndicalismes demeurent des infrastructures de coordination ; les concessions ne sont ni systématiques ni nécessairement suivies de lois de répression. La France offre les séquences 1986 (retrait de Devaquet), 1995, 2006 (retrait du CPE), 2018–2019 (Gilets jaunes), 2023 (retraites) et 2026 ; le document français annexé au volume combiné traite ce cas plus finement.

En Europe orientale, la trajectoire de Solidarnosc et la mobilisation serbe 2024–2026 montrent deux contrepoids à une lecture fataliste de l'accumulation coercitive : une organisation sociale durable peut aboutir à des compromis institutionnels et à une alternance. La Serbie fournit au 1er novembre 2026 un cas particulièrement récent : la victoire d'une liste issue du mouvement étudiant, encore à traduire en institutions effectives. [S10] [S27] [S33]

En Hongrie, en Russie ou dans d'autres systèmes de faible pluralisme, les appareils de sécurité et la restriction des associations peuvent limiter l'extension visible des manifestations ; cela ne prouve pas l'absence de compression vécue. Le niveau de visibilité des protestations est lui-même affecté par la répression.

IV.2. Amériques : les concessions n'éteignent pas nécessairement les conflits

Le Mexique de 1968 montre un niveau de violence d'État très élevé bien avant les réseaux sociaux. La Bolivie de 2003, l'Argentine de 2001, le Chili de 2019 et la Colombie de 2021 montrent la diversité des liens entre crises économiques, mobilisations territoriales et concessions. Au Chili, les protestations de 2019 débouchent sur une séquence constitutionnelle ; les électeurs rejettent les projets de 2022 et 2023, ce qui ne peut être décrit comme un simple « succès » ou « échec » du mouvement. [S08] [S20] [S22] [S39]

Aux États-Unis, les droits civiques, les mobilisations contre la guerre du Vietnam, Occupy Wall Street et les protestations contre les violences policières constituent des répertoires différents. Les protestations anti-racistes de 2020 et les mouvements de contestation politique de 2025 ne suffisent pas à prouver une intensification continue des violences. Le rôle de l'État fédéral, des juridictions et des États fédérés oblige à décomposer le contrôle institutionnel.

IV.3. Afrique : jeunesse, syndicats, transition et retour de la coercition

La trajectoire sud-africaine va de la révolte scolaire de Soweto (1976) à la transformation constitutionnelle de 1994 ; une mobilisation initiale violemment réprimée contribue à une démocratisation de longue durée. Le Hirak algérien de 2019 obtient la sortie du président mais pas la restructuration intégrale du régime. Le Soudan illustre un parcours plus tragique : chute du dirigeant, pouvoir partagé fragile, coup d'État en 2021, guerre ouverte en 2023. [S09] [S17] [S18]

Au Kenya, la mobilisation générationnelle contre la loi de finances en 2024 obtient un recul, puis les manifestations se prolongent en 2025 dans un contexte de graves violations des droits humains documentées par Amnesty International. Ce cas est particulièrement compatible avec l'idée que la concession sur une décision ne règle pas la crise de représentation. Mais il n'autorise pas à attribuer toute violence ultérieure à cette seule décision. [S25] [S42]

IV.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord : même vague, issues opposées

La Tunisie et l'Égypte de 2011 partagent un ensemble de causes sociales et politiques : répression, chômage, corruption et demande de dignité. La Tunisie a ensuite expérimenté une phase démocratique puis, à partir de 2021, une concentration présidentielle croissante ; l'Égypte a connu une transition interrompue et un retour à un gouvernement fortement coercitif. Cette divergence montre que la même énergie de révolte ne produit pas un destin institutionnel unique. [S15] [S16]

En Iran, les mobilisations de 2009, 2017–2019 et 2022, puis les nouvelles protestations mentionnées en janvier 2026, montrent le rôle de la jeunesse et des femmes, la contestation des contraintes de vie et la répression. La sécurité numérique et le droit de manifester appartiennent ici à une même question de capacité d'organisation autonome. [S23] [S36]

IV.5. Asie orientale et du Sud : des révoltes à issue variable

La Corée du Sud en 1987 et les Philippines en 1986 montrent que le retrait des dominants peut mener à une modification réelle des institutions. Tiananmen en 1989 et Hong Kong depuis 2019 montrent des formes durables de contrôle des mouvements ; la loi de sécurité nationale de 2020 à Hong Kong et le texte de 2024 permettent d'observer une extension explicite de l'arsenal juridique. [S11] [S12] [S13] [S19]

En Asie du Sud, les manifestations paysannes indiennes de 2020–2021 ont obtenu l'abrogation de lois, tandis que la révolte sri-lankaise de 2022 et les mouvements de jeunes du Bangladesh 2024 et du Népal 2025 ont conduit au départ de dirigeants. Au Népal, la restriction des réseaux sociaux agit comme élément déclencheur directement lié au contrôle de la circulation numérique. [S21] [S24] [S26] [S30]

IV.6. Globalisation et climat : la jeunesse sans équivalent répressif unique

Les grèves climatiques de 2019 furent organisées dans plus de 160 pays et réunirent, selon une estimation compilée par Guinness World Records, environ 7,22 millions de personnes sur les deux grandes journées. Ce cas souligne la capacité de circulation transnationale de revendications principalement non violentes, mais aussi la forte disparité des réponses politiques. La globalisation de la protestation n'implique donc pas mécaniquement l'escalade de la violence. [S29]

IV.7. Océanie : solidarité syndicale et crises écologiques

En Nouvelle-Zélande, la grève d'environ 50 000 enseignants en mai 2019, selon les syndicats cités par Reuters, rappelle la puissance d'une organisation professionnelle classique. En Australie, les grands incendies de 2019–2020 ont aussi servi de déclencheur à des mobilisations climatiques de jeunes et d'habitants : il s'agissait de demander des décisions publiques, pas de contester par principe les dispositifs de secours. [S46] [S48]

Dans les îles du Pacifique, des associations de jeunes et des mouvements autochtones pour la justice climatique se relient à des réseaux transnationaux. Le GIEC cite les Pacific Climate Warriors, Te Ara Whatu et Seed Mob : c'est un exemple de globalisation d'une revendication à partir d'intérêts matériels territoriaux, sans qu'un accroissement de violence soit une condition de son expansion. [S47]

IV bis. Dossiers approfondis : six trajectoires contrastées

Ces dossiers reprennent une même séquence : déclenchement, coalitions, décision obtenue ou refusée, évolution du contrôle, puis enseignement ou contradiction pour le modèle. Ce sont des études de plausibilité historique, pas des expériences causales contrôlées.

Dossier A — Pologne, 1980–1989 : du syndicat indépendant à la transition

Les grèves des chantiers navals de Gdańsk, en 1980, produisent un syndicat indépendant qui organise durablement des travailleurs au-delà du conflit local. En décembre 1981, l'instauration de la loi martiale vise à désorganiser Solidarnosc : emprisonnements, suspension des libertés et interdiction de son activité. Pourtant, la répression ne supprime pas les ressources relationnelles et politiques du mouvement. Les négociations de la Table ronde en 1989 et le rétablissement de sa légalité inaugurent une transition institutionnelle majeure. Le cas correspond à l'enchaînement mobilisation → coercition → nouvelle organisation, mais réfute une interprétation selon laquelle chaque défaite conduirait seulement à une dictature sans issue. [S10] [S35]

Dossier B — Hong Kong, 2019–2024 : concession et fermeture des espaces de contestation

Le mouvement contre le projet d'extradition de 2019 agrège les étudiants, des professions, des familles et des organisations de défense des droits. Le projet est retiré, mais la contestation s'élargit à la représentation politique, aux pratiques policières et à l'autonomie institutionnelle. L'adoption de la loi de sécurité nationale en juin 2020, puis de l'ordonnance de 2024, élargit les incriminations et les pouvoirs de sécurité. Ce cas donne une illustration documentée du schéma « retrait visible d'une mesure / accumulation ultérieure de capacités coercitives ». Il faut toutefois reconnaître que ces lois ont aussi une histoire de conflit constitutionnel avec Pékin : elles ne résultent pas uniquement du retrait du projet d'extradition. [S19]

Dossier C — Tunisie, 2011–2026 : décompression démocratique et recentralisation

La mobilisation populaire de 2010–2011 fait chuter Ben Ali, ouvre des élections pluralistes et permet l'adoption d'une nouvelle constitution en 2014. Cette période de libertés relativement étendues constitue une décompression institutionnelle réelle, et non une simple pause tactique. Les tensions économiques, les crises politiques et les divisions des élites fragilisent ensuite cette ouverture. À partir de juillet 2021, le président Kaïs Saïed concentre davantage de pouvoirs, suspend puis dissout les institutions parlementaires et affaiblit plusieurs garanties. La même séquence historique comporte donc une démocratisation, un reflux de celle-ci et des contestations persistantes. Elle ne peut pas être réduite à une augmentation monotone de D_1 ou D_2 sur toute la période. [S16]

Dossier D — Bangladesh, 2024 : jeunesse, répression et chute du gouvernement

Les protestations commencées contre un régime de quotas dans l'emploi public évoluent vers une contestation nationale du gouvernement après une répression meurtrière. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme estime que jusqu'à 1 400 personnes peuvent avoir été tuées entre le 1er juillet et le 15 août 2024. Les revendications dépassent alors la mesure initiale et mobilisent des acteurs sociaux divers. Sheikh Hasina quitte le pouvoir le 5 août 2024. Le mécanisme de généralisation rapide d'une revendication étudiante est particulièrement clair. Mais les violences subies ne prouvent ni que la jeunesse est uniformément « indomptable » ni que la transition postérieure sera automatiquement émancipatrice ; l'État et les rapports de pouvoir doivent être réétudiés après le changement de gouvernement. [S24] [S40] [S41]

Dossier E — Kenya, 2024–2025 : retrait financier, poursuite de la crise

Les jeunes mobilisés contre le projet de loi de finances de 2024 utilisent largement les réseaux numériques, des initiatives spontanées et des rassemblements territoriaux. La mesure fiscale est retirée, mais la contestation se prolonge autour de la violence des forces de sécurité, de la corruption et de la responsabilité politique. Amnesty International documente au moins 60 morts lors des manifestations de 2024 et de nouvelles violations graves en 2025. Le cas est compatible avec l'idée d'une décompression insuffisante après le retrait d'une mesure lorsque les griefs procéduraux et le contrôle coercitif demeurent. L'intensité de la violence doit néanmoins être rapportée à ses auteurs et au contexte ; elle ne se réduit pas à la violence des protestataires. [S25] [S42]

Dossier F — Népal et Serbie, 2025–2026 : voies divergentes d'une initiative juvénile

Au Népal, l'interdiction de plateformes numériques en septembre 2025 transforme une frustration sociale et anticorruption déjà présente en mobilisation explosive ; l'interdiction est levée et le Premier ministre démissionne. En Serbie, la catastrophe de Novi Sad en novembre 2024 déclenche un mouvement étudiant durable, qui fédère progressivement d'autres catégories. Le 25 octobre 2026, une liste soutenue par les étudiants remporte l'élection législative selon les résultats encore provisoires publiés alors par Reuters. Le contraste est instructif : une restriction de communication peut précipiter un effondrement politique ; une coordination essentiellement pacifique et prolongée peut aussi emprunter la voie électorale. Une rupture démocratique ne suppose donc pas l'aggravation continue de la violence. [S26] [S27] [S33]

V. Mécanismes transversaux : rechercher les tendances

V.1. Révolte, concession, intervalle et reprise

Le cycle proposé combine une phase de mobilisation, un recul éventuel des dirigeants, une décompression partielle, puis la poursuite de la formation des structures de contrôle entre les mouvements. Les cas d'Inde 2021, de Colombie 2021 et du Kenya 2024 montrent que le retrait d'une mesure est compatible avec une persistance des tensions ; les cas de Corée du Sud 1987, de Pologne 1989 et de Serbie 2026 montrent que des changements institutionnels plus importants sont également possibles. [S11] [S21] [S22] [S25] [S27]

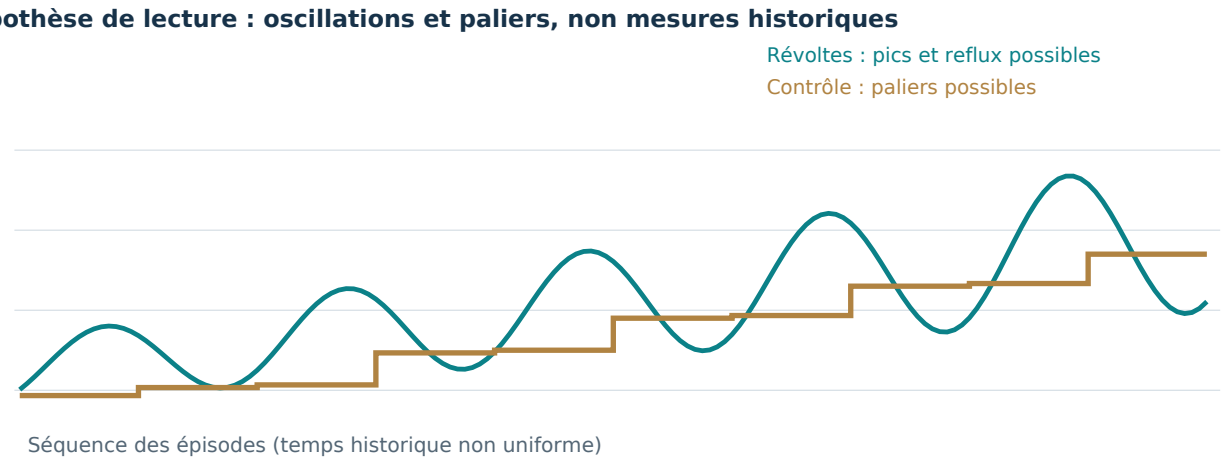


Figure conceptuelle. La courbe oscillante et les paliers ne sont pas une reconstruction statistique. Leurs paramètres ne sont pas calibrés. Aucune croissance automatique des pics n'est postulée.

V.2. La jeunesse : déclenchement, durée et coalition

On relève des rôles moteurs de la jeunesse à Soweto, Séoul, Tunis, Dhaka, Nairobi, Katmandou ou Belgrade. Toutefois, le déclenchement peut être suivi d'une prise de relais par syndicats, groupes professionnels, associations, acteurs ruraux ou partis. Les révoltes gagnent en portée lorsqu'elles s'articulent à des infrastructures collectives durables, sans que leur succès soit garanti. [S09] [S11] [S24] [S25] [S26] [S27]

V.3. Contrôle direct, contrôle sur les contrôleurs et contre-pouvoirs

Dimension	Capacité juridique	Déploiement effectif	Effet à distinguer
Vidéosurveillance / IA	Base légale, finalités, catégories de données.	Capteurs utilisés, intensité, durée.	Efficacité opérationnelle, erreurs et recours.
Fichiers / identification	Collecte et interconnexion autorisées.	Volume réel, accès, rectifications.	Exclusion possible, contrôles d'usage.
Coupures Internet	Pouvoir de suspendre les services.	Coupures datées et zones touchées.	Réduction des droits, coûts civils et capacité de contournement.
État d'urgence	Compétences exceptionnelles et durée.	Mesures réellement activées.	Rémanence des règles, contrôle parlementaire et judiciaire.

Dans ce langage, D_1 désigne le contrôle direct, D_2 le pouvoir sur les organismes chargés de contrôler, et H la force des contre-pouvoirs autonomes. Une augmentation de D_1 ne démontre pas mécaniquement un affaiblissement de H. L'indicateur mondial le plus directement lié au contrôle numérique est le suivi des coupures d'Internet ; Access Now en recense 313 en 2025 dans 52 pays. [S05] [S06]

V.4. Crises utilisées comme occasions d’expérimentation

Crise / dispositif	Capacité introduite	Évolution post-crise	Lecture prudente
Pandémie et traçage européen	Apps, échanges transfrontaliers, outils de notification.	Passerelle européenne retirée en 2023 ; procédure de réactivation prévue.	Capacité possible de réemploi ≠ surveillance permanente.
Terrorisme et lois sécuritaires	Pouvoirs exceptionnels, prévention, nouvelles incriminations.	Certaines mesures intégrées durablement selon pays.	Comparer textes, usages, recours et résultats.
Conflits armés	Blocage des communications, sécurité des réseaux.	125 coupures Internet liées à des conflits en 2025 selon Access Now.	La guerre produit des coercitions très hétérogènes.
Crises écologiques	Alerte, suivi de risques, évacuations.	La conservation de moyens d’alerte dépend des institutions.	Un outil de protection ne vaut pas preuve de coercition.

L’exemple Covid illustre le besoin de distinguer « test en situation », maintien d’une infrastructure et conservation d’un pouvoir coercitif. L’Union européenne a mis fin à la passerelle d’échanges des applications de traçage après le retrait des États en février 2023, tout en prévoyant une possibilité de réactivation. Il ne s’agit pas d’une preuve que la pandémie aurait été provoquée pour contrôler la population. [S28]

V.5. Totalisation, nihilisme structurel, terminalité

Totalisation : la coordination cybernétique tend à intégrer les formes antérieures d’exploitation (corps, terre, production, attention, relations). Nihilisme structurel : risque que les finalités humaines soient subordonnées à l’accumulation des capacités d’organisation pour elles-mêmes. Terminalité : proposition supplémentaire, non déduite de la seule absence d’un autre mode identifié. Les trois notions ne sont pas synonymes. L’extension d’un outil faiblement efficace peut être un indice du deuxième phénomène, mais aussi relever d’une erreur de politique publique, d’une inertie administrative ou d’un enjeu de sécurité réel.

VI. Synthèse des concordances et des exceptions

Tendance recherchée	Cas compatibles	Exceptions / difficultés
Jeunesse renouvelant les mobilisations	1968, Soweto, Corée 1987, Bangladesh 2024, Kenya 2024, Népal 2025, Serbie 2026.	Jeunesse parfois peu présente ; succès dépendant de coalitions et du contexte.
Retrait suivi de nouvelles tensions	Colombie 2021, Kenya 2024–25, Hirak 2019.	Inde 2021 : retrait majeur ; concessions ayant des effets propres.
Contrôle juridique après mobilisation	Hong Kong 2019 → lois 2020/2024 ; Pologne 1980 → loi martiale 1981.	Corée du Sud 1987, Philippines 1986 : ouverture politique.
Crises comme catalyseurs de capacités	Covid numérique ; conflits et coupures d’Internet.	Dispositifs temporaires effectivement désactivés ; alertes légitimes.
Globalisation des révoltes	1968, 2011, 2019 climat, 2020 antiracisme.	Diffusion transnationale variable ; non équivalente à montée de violence.
Tendance générale à l’autocratisation	V-Dem / Freedom House sur années récentes.	Pays en amélioration et transitions électorales non négligeables.
Violence croissant de cycle en cycle	Certains épisodes ont des pics de violence extrêmes.	1968 et Tiananmen déjà très violents ; données non comparables sur six décennies.

VI.1. Trois constats plus solides

- Le rôle des nouvelles générations revient dans des mouvements de toutes régions, mais l'organisation et les alliances sociales modulent leur portée.
- Des États ont développé des capacités de surveillance et de restriction numérique ; leur extension internationale est documentée par des indicateurs distincts.
- Une concession peut coexister avec une répression ultérieure ; les exemples de Hong Kong, du Kenya et de l'Algérie sont éclairants, sans fournir une loi nécessaire.

VI.2. Trois propositions qui demeurent ouvertes

- La « compression passionnelle globale » reste un concept à rendre comparable entre sociétés, cultures et régimes politiques.
- Il n'existe pas de preuve d'une sinusoïde mondiale régulière, ni d'une croissance nécessaire de la violence des révoltes entre 1968 et 2026.
- Le caractère « terminal » du mode cybernétique relève d'une perspective philosophique et historique conditionnelle, non d'une implication mécanique des tableaux.

VII. Programme mondial de suivi des tendances

VII.1. La fiche minimale d'un épisode

Champ	Opération de mesure
Dates et géographie	Début, pic, reflux, reprise ; nombre de territoires concernés.
Composition sociale	Jeunesse, femmes, syndicats, travailleurs, paysans, associations, coalitions.
Compression / motif	Autonomie de travail, accès aux droits, reconnaissance, contraintes politiques, attention, coût de la vie.
Intensité et violence	Participants (sources multiples), blessés et morts de toutes parties, destructions documentées.
Concessions	Textes retirés, décisions annulées, accords, dates d'application et maintien à 12–48 mois.
Capacités D_1 et D_2	Bases légales, déploiement réel, contrôle sur les contrôleurs, voies de recours.
Crises et rémanence	Nouveaux dispositifs avant et après crises, réemploi et arrêt réel.
Issue et contre-tendance	Régime maintenu, nouvelle institution, alternance, blocage, nouvelle révolte.

VII.2. Comparaisons conseillées

Constituer des couples de trajectoires qui éclairent des mécanismes différents : Pologne 1980–1989 / Hong Kong 2019–2024 ; Tunisie 2011–2026 / Corée du Sud 1987 ; Kenya 2024–2025 / Inde 2020–2021 ; Bangladesh 2024 / Népal 2025 ; France 1968–2026 / Serbie 2024–2026. Dans chaque couple, comparer aussi les institutions, la structure des médias, la force syndicale et les possibilités de contestation juridique.

Les rapprochements qualitatifs sont des outils d'enquête, pas des classements des sociétés sur une échelle morale unique. Le suivi devrait inclure l'évolution de la liberté associative, des droits de participation et du contrôle juridictionnel au même titre que les moyens policiers et numériques.

VII.3. Conclusion mondiale au 1er novembre 2026

De 1968 à 2026, les révoltes mondiales ont pris des formes variées — étudiantes, ouvrières, paysannes, féministes, antiracistes, démocratiques, climatiques — qui convergent parfois dans une contestation plus large de l'autonomie confisquée. La mondialisation des communications a renforcé à la fois certaines capacités de coordination des dominés et certains moyens de surveillance, d'identification et de coupure.

La tendance la mieux documentée ne réside pas dans une croissance universelle de la violence des révoltes, mais dans la coexistence de mobilisations transnationales, d'un recul récent de nombreuses libertés politiques et d'une extension de capacités de contrôle numérique. Les concessions et les transitions démocratiques existent ; elles montrent que le cycle n'est ni fermé partout ni irréversible. Le modèle permet de rechercher des tendances compatibles, à condition de maintenir visibles ces contre-mouvements.

Sources documentaires

Les références ci-dessous établissent les faits historiques ou les indicateurs cités. Les interprétations en termes de plus-value de structure, compression passionnelle ou nihilisme relèvent du cadre théorique proposé, et non des conclusions des organismes cités. Les liens sont cliquables dans le PDF.

S01 — V-Dem Institute. Democracy Report 2026, données 2025. Lien	S02 — Freedom House. Freedom in the World 2026. Lien
S03 — ACLED. What is driving conflict today? Global trends 2025. Lien	S04 — Carnegie Endowment. Global Protest Tracker (mise à jour 9 septembre 2026). Lien
S05 — Access Now / KeepItOn. Internet shutdowns in 2025, rapport 2026. Lien	S06 — Freedom House. Freedom on the Net 2025. Lien
S07 — Cambridge University Press. The Global 1968 and International Communism. Lien	S08 — National Security Archive. The Dead of Tlatelolco, documents sur octobre 1968. Lien
S09 — South African History Online. 16 June 1976 – Soweto Uprising. Lien	S10 — OIT. The ILO and the Story of Solidarnosc. Lien
S11 — Library of Congress. June Uprising (1987): South Korean Democratization. Lien	S12 — Amnesty International. The 1989 Tiananmen Crackdown. Lien
S13 — Ohio State University / Origins. The People Power Revolution, Philippines 1986. Lien	S14 — US Congressional Research Service. Indonesia: May 1998 Political Crisis. Lien
S15 — Human Rights Watch. Egypt, World Report 2012. Lien	S16 — Freedom House. Tunisia, Freedom in the World 2026. Lien
S17 — Human Rights Watch. Algérie, une année après le Hirak (2020). Lien	S18 — Nations unies. Sudan: background to a crisis (2023). Lien
S19 — Human Rights Watch. Hong Kong: Academic Freedom and National Security Law. Lien	S20 — International IDEA. Annual Review of Constitution-Building 2023: Chili. Lien
S21 — Reuters / Euronews. India backs down on farm reforms, 2021. Lien	S22 — Human Rights Watch. Colombia: Police Abuses Against Protesters (2021). Lien
S23 — Amnesty International. Iran: protests and repression, 2022–2026. Lien	S24 — OHCHR / ONU. Bangladesh: inquiry into student-led protests (2025). Lien
S25 — Amnesty International. Kenya: Annual human rights overview 2025. Lien	S26 — Reuters. Nepal: youth protests force PM resignation (2025). Lien
S27 — Reuters. Serbia, student-backed electoral victory, Oct. 25 2026. Lien	S28 — European Commission. Covid-19 tracing apps: dismantling the gateway. Lien
S29 — Guinness World Records. Global Climate Strike, 2019. Lien	S30 — Carnegie Endowment. Sri Lanka Aragalaya: 2022–2024. Lien
S31 — IMF. Measuring Social Unrest Using Media Reports (2020). Lien	S33 — Reuters / MarketScreener. Serbia: preliminary 2026 election results. Lien
S35 — International Labour Organization. Poland Solidarity and democratic transition. Lien	S36 — Human Rights Watch. Iran 2022: repression, World Report 2023. Lien
S39 — US Congressional Research Service. Chile 2019–2024 constitutional reform process. Lien	S40 — European Union Agency for Asylum. Bangladesh: situation one year after student protests. Lien
S41 — UN Human Rights Office. Bangladesh: preliminary analysis August 2024. Lien	S42 — Human Rights Watch. Kenya, World Report 2026. Lien
S46 — Australian Broadcasting Corporation. Manifestations liées aux incendies, janvier 2020. Lien	S47 — IPCC / GIEC. AR6 WGIII ch. 14, mobilisations climatiques du Pacifique. Lien
S48 — Reuters / Euronews. Nouvelle-Zélande : grève des enseignants 2019. Lien	